Séance du Conseil départemental du 11 décembre 2023

Feuille de route santé 2024-2028 : agir pour la santé et l'accès aux soins des Val-de-Marnais.

Intervention de Franck Mora

Monsieur le Président, Chers collègues,

Sur ce rapport 31 et la feuille de route santé pour 2024-2028, notre groupe souhaite apporter quelques éléments qui lui semblent essentiels afin d'améliorer la santé dans notre Département.

Tout d'abord, remercier les services pour leur travail de diagnostic et pour la qualité et la richesse des informations contenues dans le document « Panorama de la santé en Val-de-Marne ».

Sur a feuille de route santé qui nous est présentée, nous tenions à vous alerter sur quelques manquements constatés autour des quatre axes proposés dans ce rapport. En effet, notre groupe partage l'importance de promouvoir le Val-de-Marne auprès des professionnels de santé mais considère que la lutte contre la désertification médicale va de pair avec un message clair et pourtant absent dans cette feuille de route : le maintien des services publics hospitaliers et des centres de santé.

Le diagnostic met en évidence les importantes inégalités sociales qui conduisent à de fortes différences sur les niveaux de mortalité prématurée. Dans notre département, il varie du simple au double entre Nogent-sur-Marne et Villeneuve-Saint-Georges par exemple.

Il nous semble donc essentiel de rappeler que l'action contre la prévalence de certaines pathologies s'accompagne aussi d'une action départementale – par la mise en applications de projets départementaux forts – contre les inégalités sociales et territoriales de santé en Val-de-Marne.

Enfin, autour de ces quatre enjeux, on remarque une grande absente, la démocratie! Aucun travail de concertation de prévu! Cette mauvaise habitude doit cesser car oui, le travail de veille et de coordination que vous proposez doit aussi donner lieu à des temps d'échanges réguliers avec les principaux acteurs et actrices de la santé. Je pense notamment aux associations d'usagers et de représentants des professionnels de la santé, aux syndicats mais aussi aux élu·es territoriaux et parlementaires.

Et à cette nécessité de démocratie et d'écoute, s'ajoute un besoin d'ambition, de volonté politique et d'action concrète.

Par exemple, soutenir les Centres Municipaux de Santé (CMS), comme vous l'écrivez dans ce rapport ou plutôt l'augmentation de l'offre comme cela a été précisé lors de la troisième commission, c'est bien, soutenir leurs créations, c'est beaucoup mieux.

Permettez-moi un petit aparté sur les centres de santés, à Fontenaysous-Bois, la municipalité prévoit de regrouper ses deux Centres Municipaux de Santé dans un nouvel équipement. Pourra-t-elle compter sur le soutien du département ?

Séance du Conseil départemental du 11 décembre 2023

Notre Département doit être moteur et force de proposition ; à ce titre, notre groupe souhaite, par exemple, qu'une attention spécifique soit accordée à la situation de la santé mentale, de la psychiatrie et la pédopsychiatrie dans notre Département. Je profite également de cette réflexion pour témoigner, au nom de notre groupe, toute notre solidarité avec les personnels de santé des Hôpitaux de Saint Maurice, en grève demain et qui lutte contre la dégradation continue de leurs conditions de travail.

En Val-de-Marne, nous avons la culture de l'innovation et de la solidarité; notre Département doit être le garant de projets concrets pour ses habitant.es. Si nous partageons vos axes de travail à travers cette feuille de route, nous regrettons un manque d'ambition évident ainsi qu'un manque de démocratie.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi